

92 596
emplois



4,4%
de l'emploi
tous secteurs



2,5% des
établissements
employeurs
tous secteurs

10 813
établissements employeurs

Sous-secteur	Emplois
Agriculture et paysage	52 358
Pêche	1 112
Agro-alimentaire	39 126

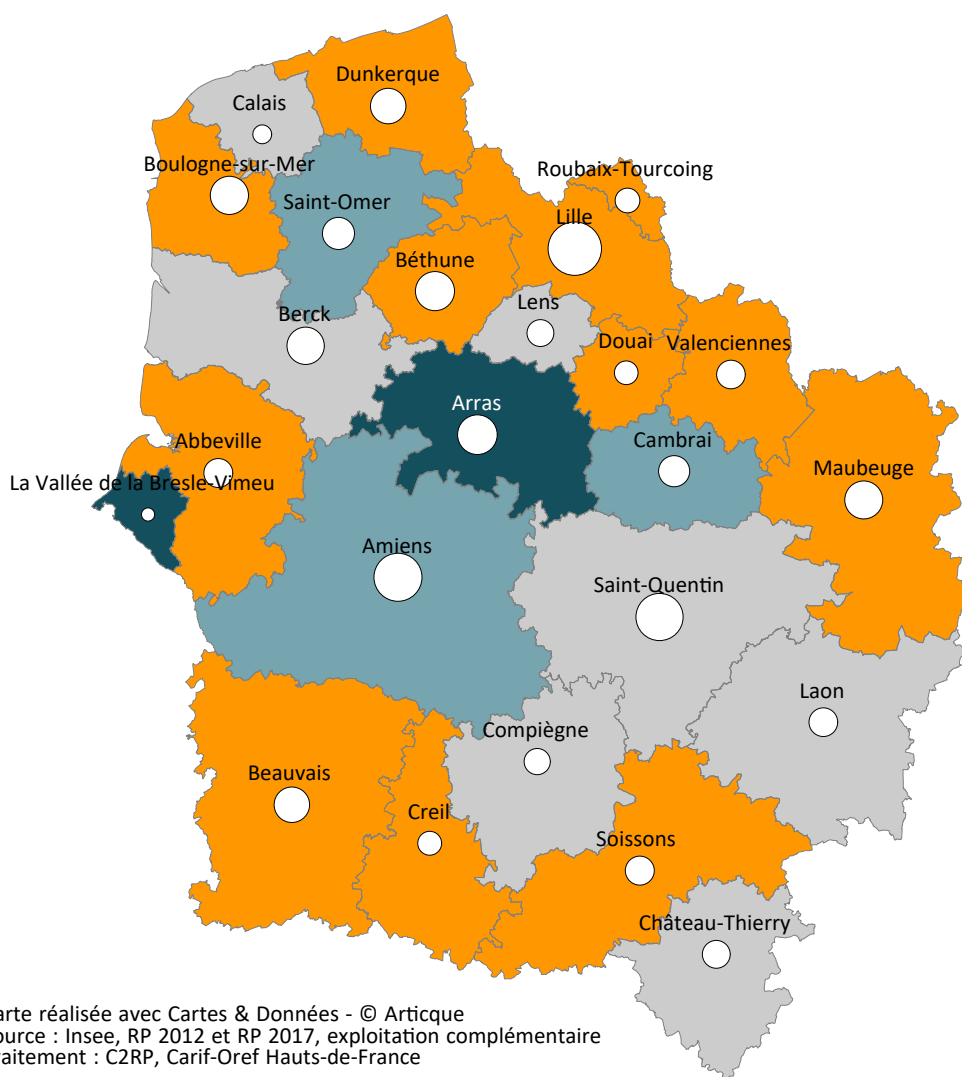
Source : Insee RP 2017
Traitement : Insee

Sous-secteur	Etablissements
Agriculture et paysage	9 757
Pêche	185
Agro-alimentaire	871

Source : Flores 2017
Traitement : Insee

Evolution du nombre d'emplois entre 2012 et 2017 de **-5,2%**
Evolution du nombre d'emplois tous secteurs confondus : **-1,52%**

NOMBRE D'EMPLOIS EN 2017 ET EVOLUTION 2012-2017 PAR ZONE D'EMPLOI

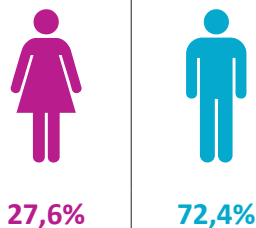


NOTE DE LECTURE :

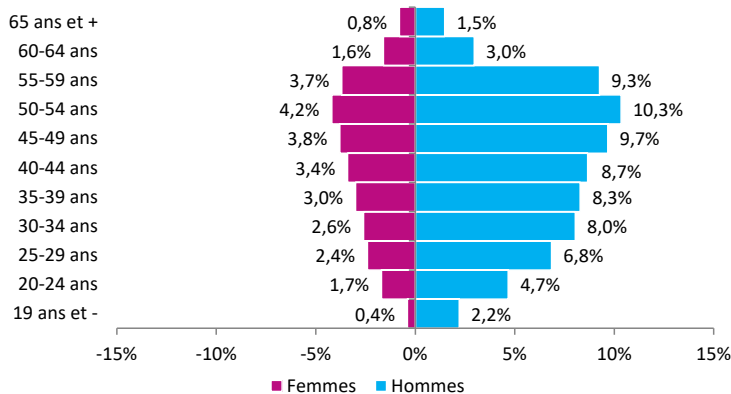
En 2017, **9 759** emplois du contrat de branches sont localisés sur la zone d'emploi de Lille. Entre 2012 et 2017, le nombre d'emplois sur cette zone a diminué : entre **-12,8% et -5,6%**.

EFFECTIFS EN EMPLOI

Répartition par sexe



Pyramide des âges des personnes en emploi selon le sexe



NOTE DE LECTURE :

72,4% des emplois de ce contrat de branches sont occupés par des hommes.

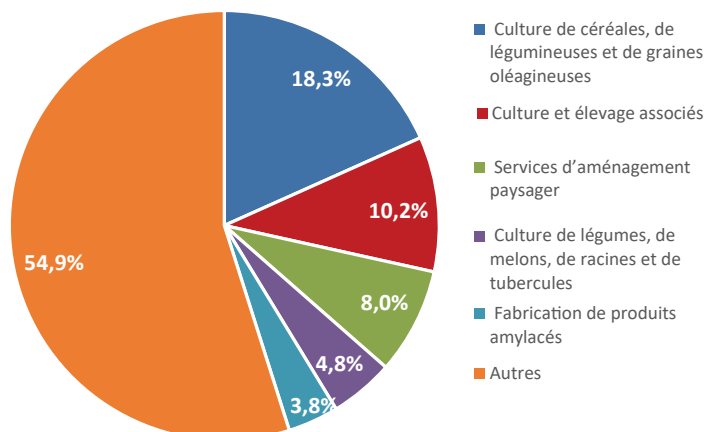
NOTE DE LECTURE :

10,3% des emplois de ce contrat de branches sont occupés par des hommes âgés de 50 à 54 ans. 0,4% sont occupés par des femmes âgées de 19 ans et moins.

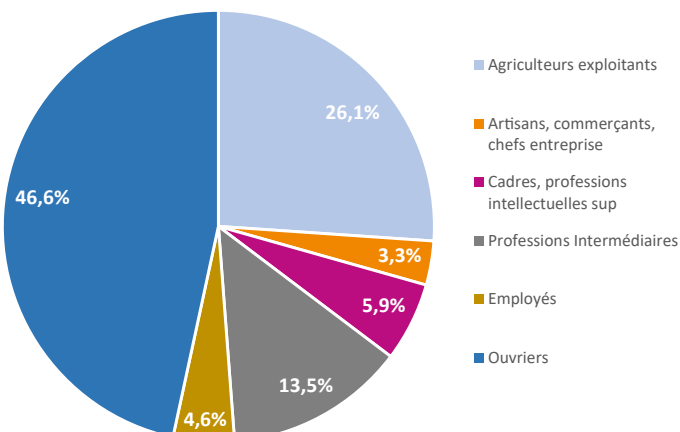
Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Répartition par secteur d'activité (NAF 732)

Identification des 5 premiers secteurs d'activité du contrat de branches



Répartition par Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)



NOTE DE LECTURE :

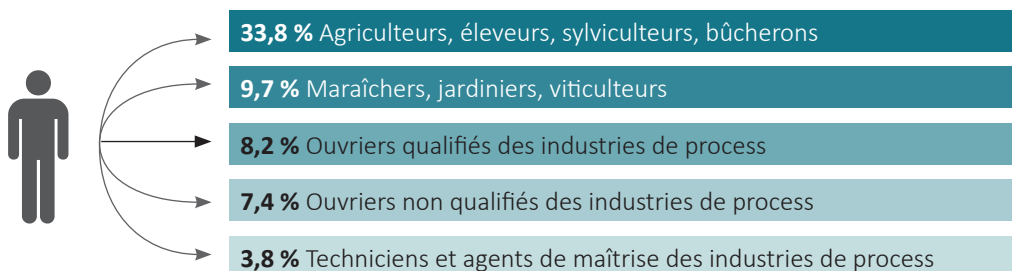
«Culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses» est le premier secteur d'activité du contrat de branches en nombre d'emplois : il représente 18,3% des emplois du contrat de branches.

NOTE DE LECTURE :

46,6% des emplois du contrat de branches se situent dans la PCS «Ouvriers».

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

5 principales familles professionnelles (FAP87) des personnes en emploi



NOTE DE LECTURE :

La principale famille professionnelle de ce contrat de branches est celle des «Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons». Elle concerne 33,8% des emplois.

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Répartition des emplois par condition d'emploi

Condition d'emploi	Contrat de branches	Tous secteurs
En contrat d'apprentissage	3,0%	2,0%
Placés par une agence d'intérim*	0,0%	2,3%
Emplois jeunes, CES, contrats de qualif.	0,5%	1,5%
Stagiaires rémunérés en entreprise	0,1%	0,3%
Autres emplois à durée limitée	9,2%	8,8%
Emplois sans limite de durée	57,5%	75,8%
Total salariés	70,3%	90,7%
Non-salariés : Indépendants	16,7%	5,2%
Non-salariés : Employeurs	12,4%	4,0%
Non-salariés : Aides familiaux	0,6%	0,1%
Non-salariés	29,7%	9,3%
Ensemble	100,0%	100,0%

NOTE DE LECTURE :

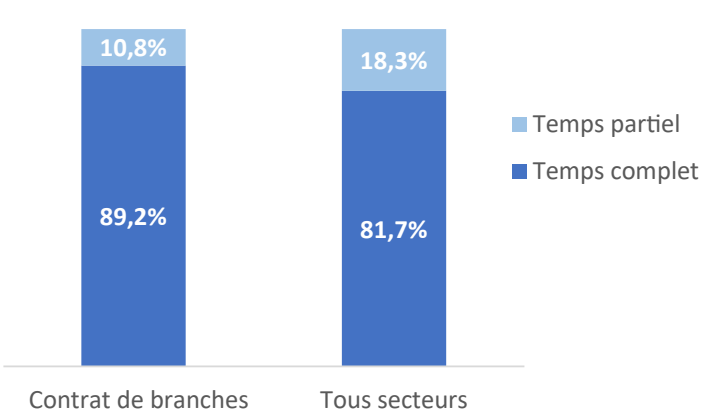
57,5 % des emplois de ce contrat de branches sont des emplois sans limite de durée, soit 18,3 points de moins que tous secteurs confondus (**75,8 %**).

Au total, **70,3 %** des emplois de ce contrat de branches sont des emplois salariés soit 20,4 points de moins qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs (**90,7 %**).

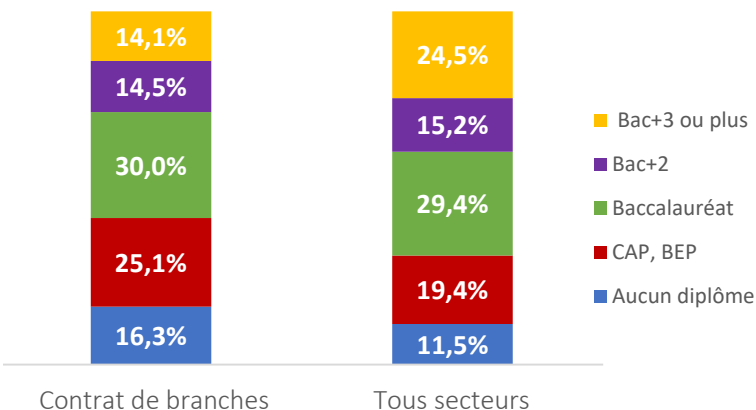
* l'employeur des intérimaires est l'agence d'intérim, ces emplois sont donc comptabilisés dans le contrat de branches n°8 « Services et conseils aux entreprises ».

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Répartition des emplois par temps de travail



Répartition des moins de 30 ans en emploi par niveau de diplôme



NOTE DE LECTURE :

Les emplois à temps partiel sont moins représentés dans ce contrat de branches qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs (**10,8 %** contre **18,3 %**).

NOTE DE LECTURE :

30% des personnes de moins de 30 ans occupant un emploi dans ce contrat de branches sont diplômées du baccalauréat soit une part plus importante qu'en moyenne tous secteurs confondus (**29,4%**).

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Mobilités domicile - travail

79,8% des personnes en emploi dans un établissement du contrat de branches travaillent dans leur zone d'emploi de résidence.

20,2% changent de zone d'emploi pour se rendre sur leur lieu de travail (**24%** tous secteurs confondus).

Principaux flux domicile – travail entre zones d'emploi

Zone d'emploi du domicile	Zone d'emploi du lieu de travail	Nombre d'emplois	Part des emplois du contrat de branches
Roubaix-Tourcoing	Lille	708	0,8%
Lens	Lille	660	0,7%
Lille	Béthune-Bruay	622	0,7%
Béthune	Berck	459	0,5%
Lille	Roubaix-Tourcoing	405	0,4%

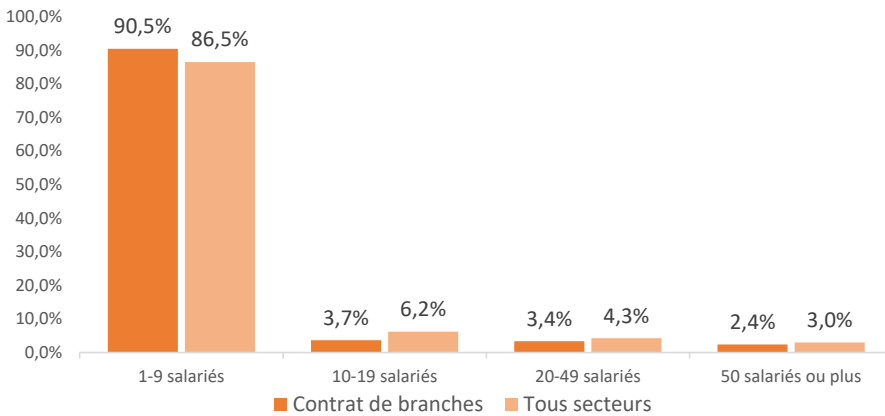
NOTE DE LECTURE :

708 personnes en emploi dans ce contrat de branches résident dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing et se déplacent vers celle de Lille pour travailler. Cela représente **0,8%** des emplois de ce contrat de branches.

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

EMPLOYEURS

Répartition des établissements employeurs selon leur taille



NOTE DE LECTURE :

2,4% des établissements employeurs de ce contrat de branches emploient 50 salariés ou plus, soit **202** établissements.

POUR RAPPEL :

69,2% des établissements de ce contrat de branches sont sans salarié.

Source : Clap 2015 - Traitement : Direccte Hauts-de-France

Source : Flores 2017 - Traitement : Insee

Activités présentielle

Les activités présentielle sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

1,0 % des emplois salariés de ce contrat de branches concernent des activités présentielle. Pour l'ensemble des contrats de branches, elles représentent **67,2%** des emplois salariés.

Source : Flores 2017- Traitement : Insee

Spécificité du contrat de branches dans les zones d'emploi



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique
Source : Flores 2017
Traitement Insee - C2RP Hauts-de-France

NOTE DE LECTURE :

L'indice de spécificité est le rapport entre le poids des emplois du contrat de branches dans la zone d'emploi et celui dans le reste de la région.

Comparé au reste de la région Hauts-de-France, les emplois du contrat de branches sont fortement représentés sur la zone d'emploi de Berck.

Les contrats de branches du CPRDFOP : une déclinaison du SRDE-II et du CPRDFOP avec les Branches professionnelles

Les contrats de branches sont la déclinaison opérationnelle de la stratégie de développement économique et de la stratégie de formation dont la région s'est dotée en mars 2017 à travers :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II)
- le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientations Professionnelles (CPRDFOP)

Négociés avec les Branches Professionnelles, pilotés par l'Etat et la Région, associant Pôle emploi, ces contrats se donnent pour objet la mise en place des plans d'actions économiques, d'orientation et de formation professionnelle les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Les contrats de branches regroupent les secteurs d'activité, sur la base de périmètres négociés avec les acteurs des différentes branches professionnelles. Ces 13 fiches sectorielles ont pour objectif d'éclairer la réalité de l'emploi et de l'économie sur chacun des 13 contrats de branches afin d'identifier les priorités d'actions.

Ce document a été conçu et réalisé par le C2RP. Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention «Fiche sectorielle n°4 Hauts-de-France, Contrat de Branches, Agriculture, agro-alimentaire, paysage et pêche, C2RP, édition 2020». Vous retrouverez l'ensemble de ces fiches sur www.c2rp.fr/appui-aux-contrats-de-branches.

Le C2RP, Carif-Oref de la région Hauts-de-France, est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) Etat - Région. Il remplit une mission d'intérêt public en faveur des politiques d'orientation, de formation et d'emploi.



3 boulevard de Belfort
59000 Lille
Tél. : 03 20 90 73 00

Date de publication : Décembre 2020

Directrice de publication : Florence Lecocq